

Emplacements dangereux

Applications

Protection du câblage essentiel en emplacements dangereux

À l'une de ses installations située en Grande-Bretagne, ABB fabrique une large gamme de produits approuvés globalement, y inclus des conduits et raccords métalliques et un éventail complet d'accessoires pour conduits.

Nous avons un engagement ferme à un programme exhaustif de développement de produits qui nous permet de livrer des produits novateurs haute performance pour la protection efficace des câbles en emplacements où la sécurité est essentielle.

Les produits haute performance présentement offerts sont conçus pour des secteurs de marché très exigeants tels les industries pétrochimique et pharmaceutique, ainsi que les installations en haute mer. Bref, n'importe quel emplacement ATEX / IECEx / UL / CSA.



ATEX/IECEx

Cette directive a été conçue pour harmoniser les lois des États membres de l'Union Européenne sur les équipements et les systèmes de protection qui doivent servir en emplacements à risque d'explosion.

Les produits sont classés par catégories 1, 2 ou 3. Dans la catégorie 1 se trouvent les produits qui offrent un degré très élevé de protection, dans la catégorie 2, ceux qui offrent un degré élevé de protection et dans la catégorie 3, ceux qui offrent un degré normal de protection.

La principale exigence de cette directive est le classement des emplacements en zones : Zones 0, 1 ou 2 (gaz et vapeurs), Zones 20, 21 ou 22 (poussières et équipements miniers). Les applications minières sont couvertes par le Groupe I et les applications non minières par le Groupe II.



Directives UL / CSA

Les produits sont divisés en Classes et Division (UL) ou en Zones (CSA) où la Classe I désigne l'emploi en environnements où il y a des gaz, la Classe II, ceux où il existe des poussières et des particules en suspension.

Ce système de Classes et Divisions ou Zones identifie les équipements qui peuvent être utilisés selon les spécifications du code américain de l'électricité (NEC ou National Electrical Code) ou selon la Partie I du Code canadien de l'électricité.



Assistance technique

Pour l'éventail complet des produits fabriqués par ABB, vous pouvez obtenir de l'assistance technique dans le choix des produits appropriés à vos applications particulières. Vous n'avez qu'à consulter le personnel du bureau des ventes de votre région.

Emplacements dangereux

Les normes et leur signification

Définition des zones exposées aux poussières (selon ATEX 60079)

ZONE
20

Zone 20 —————

Permanente / fréquente

Emplacements où il existe un atmosphère explosif constitué d'un nuage de poussières combustibles en suspension dans l'air de façon **permanente**, durant de longues périodes ou durant des périodes fréquentes.

ZONE
21

Zone 21 —————

Occasionnelle

Emplacements où un atmosphère explosif constitué d'un nuage de poussières combustibles en suspension dans l'air **risque de se produire occasionnellement** durant l'exploitation normale.

ZONE
22

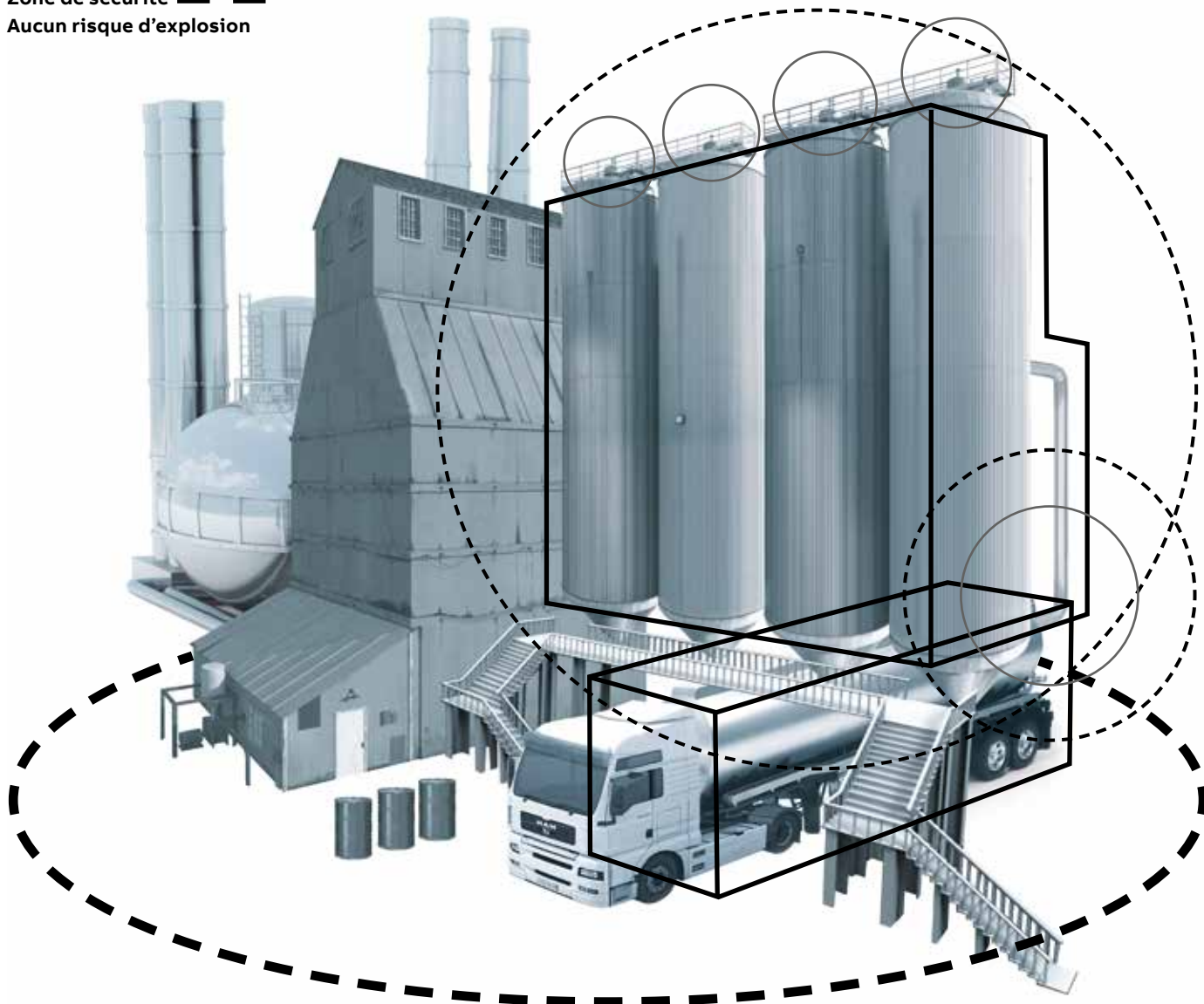
Zone 22 - - - - -

Exposition irrégulière / de courte durée

Emplacements où un atmosphère explosif constitué d'un nuage de poussières combustibles en suspension dans l'air **ne risque pas de se produire durant l'exploitation normale** mais, advenant sa formation, ne durera que pour une courte période.

Zone de sécurité ————

Aucun risque d'explosion



Emplacements dangereux

Les normes et leur signification

Définition des zones exposées aux gaz et aux vapeurs (selon ATEX 60079-10)

ZONE
0

Zone 0 ———

Permanente / fréquente

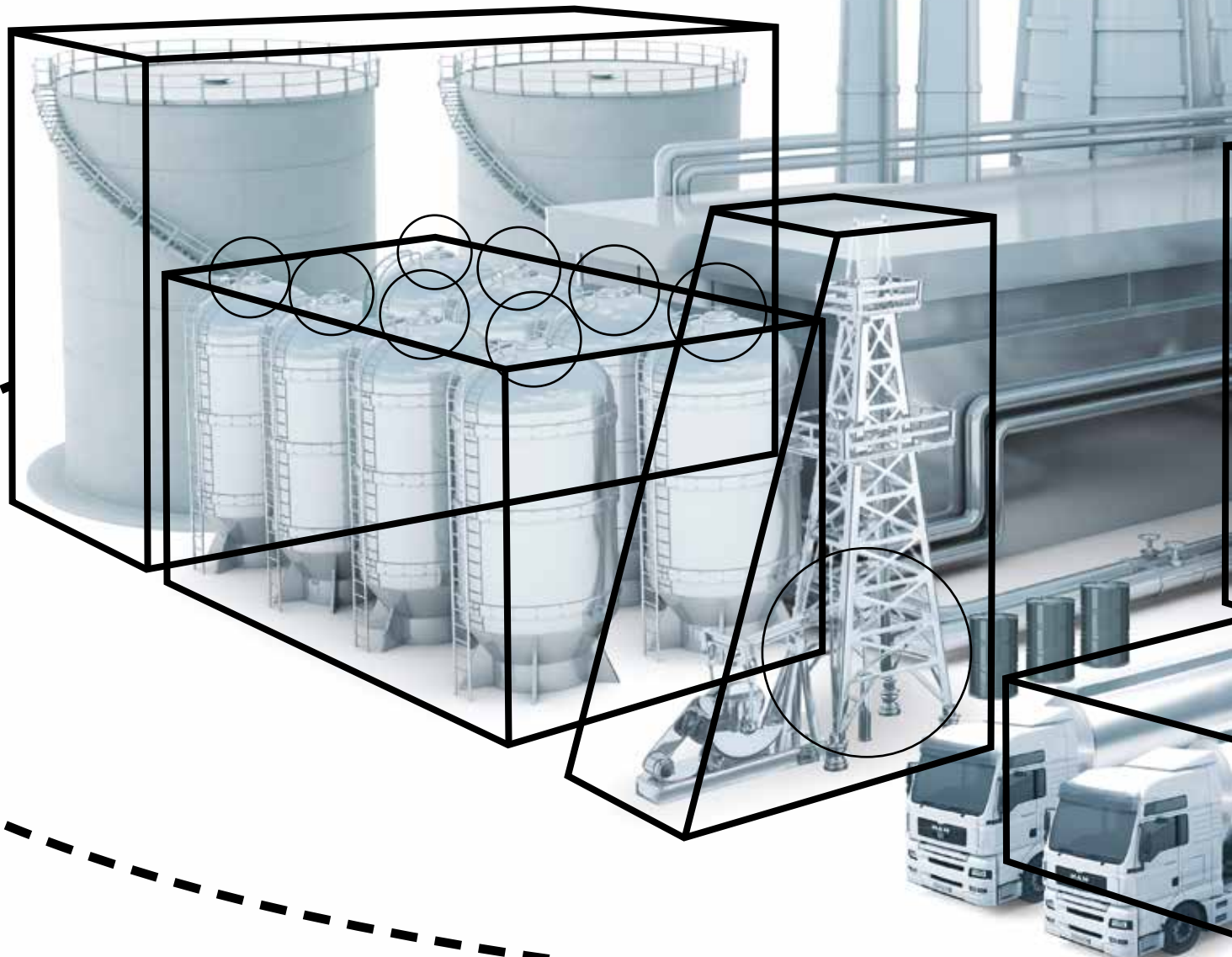
Emplacements où il existe une atmosphère explosif constitué d'un mélange de substances inflammables de gaz, vapeurs ou brouillard en suspension dans l'air de façon **permanente** durant de longues périodes ou durant des périodes fréquentes.

ZONE
1

Zone 1 ———

Occasionnelle

Emplacements où une atmosphère explosif constitué d'un mélange de substances inflammables de gaz, vapeurs ou brouillard en suspension dans l'air **risque de se produire occasionnellement** durant l'exploitation normale.



Emplacements dangereux

Les normes et leur signification

ZONE
2

Zone de sécurité — — — —
Aucun risque d'explosion

Zone 2 - - - - -

Exposition irrégulière / de courte durée

Emplacements où un atmosphère explosif constitué d'un mélange de substances inflammables de gaz, vapeurs ou brouillard en suspension dans l'air **ne risque pas de se produire durant l'exploitation normale** mais, advenant sa formation, ne durera que pour une courte période.

